



**CTB**



**RAPPORT FINAL**  
**PROJET D'AMELEORATION DE LA QUALITE**  
**DES INTRANTS AGRICOLES (PAQUIA)**  
**MOR01011**



## TABLE DES MATIÈRES

1. INFORMATIONS DE BASE SUR LA PRESTATION .....	3
2. APPRECIATION .....	4
3. RÉSUMÉ DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PRESTATION.....	7
4. ANNEXES .....	15

# 1. INFORMATIONS DE BASE SUR LA PRESTATION

**Pays** : Maroc

**Secteur et sous –secteur CAD** : AGRICULTURE/ Environnement

**Institution nationale ou régionale chargée de l'exécution** : OFFICE NATIONAL DE SECURITE SANITAIRE DES PRODUITS ALIMENTAIRES (ONSSA)

**Agences d'exécution** : CTB

**Nbre d'experts en coopération internationale de la CTB** : à vérifier

**Durée de la prestation (selon AS/CS)** : 36 mois (+ 36 mois)

**Date de démarrage de la prestation :**  
**Selon AS/CS** : 06/01/2003  
**Effective** : 20/03/2003

**Date de clôture de la prestation :**  
**Selon AS/CS** : 05/01/2007  
**Effective** : 31/12/2008

**Modalités de gestion de la prestation** : Mixte, cogestion et régie

**Budget total de la prestation** :

Contribution Belge : 693 234,00 EUR

Contribution Marocaine : 187400,00 EUR = 1 874 000,00 MAD

**Période couverte par le rapport** : Mars 2003- Avril 2013

<b>Annexes</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
1. Résumé des résultats	X	
2. Etat des recettes et dépenses de l'année sous revue	X	
3. Taux de déboursement de la prestation	X	
4. Personnel de la prestation	X	
5. Sous-traitance et appels d'offres	X	
6. Equipements	X	
7. Formations	X	
8. Bailleurs de fonds	X	

## 2. APPRECIATION

### Pertinence & Performance :

- 1. - *Très satisfaisant*
- 2. - *Satisfaisant*
- 3. - *Non satisfaisant, malgré certains éléments positifs*
- 4. - *Non satisfaisant*
- X. - *Sans objet*

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
<b>PERTINENCE<sup>1</sup></b> (cf. PRIMA, §70, p.19)	2	2
1. Quelle est la pertinence de la prestation par rapport aux priorités nationales de développement?	2	2
2. Quelle est la pertinence de la prestation par rapport à la politique belge de développement?  Indiquez votre score par rapport aux trois thèmes ci-dessous :  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Genre</li> <li>• Environnement</li> <li>• Economie sociale</li> </ul>	1	2
3. Les objectifs de la prestation étaient-ils toujours pertinents ?	1	2
4. La prestation a-t-elle répondu aux besoins des groupes cibles?	1	2
5. En fonction de ses objectifs, la prestation s'est elle appuyée sur les organes locaux d'exécution appropriés?	1	2

<sup>1</sup> Selon le PRIMA, §70, p.19, il s'agit "d'apprécier si les choix des objectifs, les choix des groupes cibles et des organes locaux d'exécution restent pertinents et cohérents par rapport aux principes généraux relatifs à une aide efficace et efficiente, ainsi que par rapport à l'application des politiques et stratégies locales, régionales, internationales et belges de développement ».

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
<b>PERFORMANCE<sup>2</sup></b> (PRIMA, §71, pp.19-20)		
Les résultats obtenus par la prestation ont-ils contribué à la réalisation de ses objectifs <sup>3</sup> ? (efficacité)	2	2
Appréciez la qualité des résultats intermédiaires (efficacité)	2	2
Les modalités de gestion de la prestation ont-elle été appropriées? (efficacité)	2	2
Les ressources de la prestation ont-elles été suffisantes sur le plan de (efficacité) :		
a. Ressources financières?	2	2
b. Ressources humaines ?	1	1
c. Matériel et équipements ?	1	2
Les ressources de la prestation ont-elles été utilisées efficacement et optimisées pour obtenir les résultats attendus? (efficacité)	1	3
La prestation a-t-elle été satisfaisante sur le plan coût-efficacité par rapport à des interventions similaires? (efficacité)	2	2
Sur base du planning d'exécution, appréciez la rapidité d'exécution de la prestation. (respect des délais)	3	4

<sup>2</sup> Selon le PRIMA, §71, pp. 19-20, il convient « d'apprécier et de mesurer les performances convenues dans les phases de préparation selon les 4 critères et les indicateurs établis pendant la formulation. (Les 4 critères sont efficacité, efficacité, respect des délais et qualité du personnel).

<sup>3</sup> voir annexe 1 pour plus de détails

**Appréciation globale de la prestation:**

- |   |
|---|
| 1 - Très satisfaisant                                   |
| 2 - Satisfaisant  |
| 3 - Non satisfaisant, malgré certains éléments positifs |
| 4 - Non satisfaisant                                    |
| X - Sans objet  |

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
Appréciation globale de la prestation	2	2

*Expliquez les raisons de votre appréciation, qui peut dépasser le cadre strict des critères de pertinence et de performance ci-dessus et être différente de l'appréciation donnée pour ceux-ci.*

**Appréciation conjointe :**

La prestation est pertinente par rapport aux priorités nationales de développement. Cependant, la gestion de la prestation et notamment la mise en œuvre de certaines activités en co-gestion arrêtées au DTF a connu un retard considérable dû au contrôle financier au niveau du CED (Contrôle des engagements et dépenses) du Ministère de l'Agriculture et de la pêche Maritime, ce qui a retardé globalement la mise en œuvre de la prestation (3 prolongations de 12 mois ont été accordées).

D'autres contraintes ont été enregistrées, notamment en matière d'expertise nationale compétente pour les prestations d'actualisation des textes réglementaires en vigueur relatifs aux intrants. Egalement, celles d'ordre logistique (prise en charge des stagiaires lors des sessions de formation).

Malgré ces difficultés, le taux d'exécution du don est de 97%.

Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
<p>Chef de la Division de Contrôle des Produits Végétaux et d'Origine végétale</p> <p>Signé: Lhoussaine SAAD</p>	<p>Abderrahmane EL RHIOUI</p> <p>Abderrahmane EL RHIOUI</p> <p>Chargé de Programmes</p> <p>BTC - CTB Maroc</p> <p>BTC - CTB Maroc</p>

### 3. RÉSUMÉ DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PRESTATION

1. **Si nécessaire, décrivez l'objectif Spécifique et les Résultats Intermédiaires de la prestation, tels que mentionnés dans le document de projet ainsi que les changements opérés (quand, comment et pourquoi)**

**L'objectif spécifique :** Amélioration de la qualité des intrants agricoles et la maîtrise de leur utilisation par les producteurs.

**Les résultats intermédiaires du projet :**

**R1 :** Renforcement du cadre juridique en matière d'intrants agricoles.

**R2 :** Amélioration des compétences techniques.

**R3 :** Amélioration de l'efficacité de l'exécution des missions d'homologation, de certification et de contrôle des intrants agricoles.

**R4 :** Renforcement de la capacité d'intervention en matière de sensibilisation et de prévention.

2. **Dans quelle mesure l'objectif spécifique de la prestation a-t-il été atteint, en fonction des indicateurs retenus ?**

La présente prestation a apporté un appui considérable visant l'amélioration de la qualité des intrants agricoles et la maîtrise de leur utilisation par les producteurs.

Cependant l'atteinte de cet objectif au niveau national nécessite encore d'autres appuis techniques et financiers.

3. **Dans quelle mesure les résultats intermédiaires de la prestation ont-ils été atteints, en fonction des indicateurs retenus ?**

Nous pouvons dire que l'essentiel des résultats a été atteint par rapport aux indicateurs retenus, en effet :

**a- Concernant le résultat R1 : Renforcement du cadre juridique en matière d'intrants agricoles:** l'appui technique des experts nationaux et internationaux a permis de :

- Evaluer l'état actuel de la législation en matière de contrôle des engrais et amendements du sol et de proposer quelques solutions (législatives, procéduriales et stratégiques) afin d'assurer un contrôle efficace des intrants agricoles ;
- Définir avec précision les modifications et ajouts qu'il convient d'apporter à la législation en vigueur afin d'en assurer la conformité avec les standards internationaux
- Faire un état des lieux quant aux procédures d'échantillonnage et de prélèvement en vigueur au Maroc et de faire un ensemble de propositions concrètes afin d'améliorer l'efficacité et la fiabilité du contrôle ;
  - Elaborer un projet de décret réglementant le commerce des engrais des amendements du sol, et des substrats de culture et de son arrêté d'application.

- Réaliser une étude concernant l'actualisation de la loi n°42-95 régissant les pesticides à usage agricoles et de ses textes d'applications ce qui servirait de base pour l'actualisation de l'arsenal juridique régissant les pesticides à usage agricole.

**a- Concernant le résultat R2 : Amélioration des compétences techniques :**

**La prestation a permis :**

- La formation de formateurs en matière d'intrants agricoles ;
- L'acquisition de documents en matière d'intrants agricoles ;
- D'établir un contact avec l'AFSCA en tant que structure internationale développée en matière d'intrants agricoles, qui s'est chargée d'organiser les missions d'experts et les stages de formation.

**b- Concernant le résultat R3 : Amélioration de l'efficacité de l'exécution des missions d'homologation, de certification et de contrôle des intrants agricoles:**

La prestation a permis la mise en place du système d'Information d'Analyse et d'Alerte.

L'ensemble des indicateurs relatifs à ce résultat a été atteint ou dépassé. En effet, le projet a doté l'ensemble des structures de l'outil d'information dépassant les indicateurs initiaux de la manière suivante :

- Division de Répression des Fraudes : 39 services régionaux au lieu des 18 initialement prévus en plus des services centraux ;
- Division des Contrôles Techniques : 14 inspections régionales en plus des services centraux
- DCQ : les trois directions de Casablanca, Tanger et Agadir avec en plus les services vétérinaires ;
- Le LOARC.

Par ailleurs, neuf modules ont été conçus, développés et mis en exploitation au lieu de huit initialement retenus. Le neuvième module se rapporte aux alertes et concerne toutes les structures relevant de l'ONSSA.

**c- Concernant le résultat R4 : Renforcement de la capacité d'intervention en matière de sensibilisation et de prévention :**

Des experts nationaux ont mis en place une stratégie de communication sur la qualité des engrais, amendements du sol et pesticides.

**4. Décrivez le système de suivi évaluation qui a été mis en place lors de la mise en oeuvre de la prestation.**

Il importe de rappeler tout d'abord qu'une mission d'évaluation à mi-parcours du Projet PAQIA, a été initialement mentionnée en 2006 au niveau de la SMCL (CP).

Cependant, elle n'a été exécutée qu'à **quelques mois de la clôture prévue du projet**, (14 - 24 avril 2008) ; visant à apprécier l'état d'avancement du projet en se basant sur des critères quantitatifs et qualitatifs permettant d'estimer le taux de réalisation de chaque activité et d'identifier les problèmes éventuels qui entravent le bon fonctionnement du projet et l'atteinte de ses objectifs. Il est à mentionner en particulier les aspects suivants :



- Apprécier l'état d'avancement et l'atteinte des objectifs assignés au projet;
- Apprécier l'impact qualitatif et quantitatif, notamment sur les structures concernées du Ministère de l'Agriculture en général et de la DPVCTRF en particulier ;
- Identifier les problèmes qui se sont posés lors de son exécution, afin de tirer les enseignements qui s'imposent et faire des recommandations pour le futur ;
- Alimenter les décisions relatives à la dernière phase du projet, fixer des priorités afin d'essayer d'atteindre au mieux les résultats attendus.

L'évaluation a analysé les critères suivants:

- La pertinence et qualité conceptuelle du projet (initiale et actuelle): pertinence technique et institutionnelle (ancrage et appropriation);
- L'efficacité de sa mise en œuvre;
- L'efficacité de l'atteinte des résultats et objectif spécifique;
- L'impact (contribution aux objectifs globaux/politique de développement);
- La durabilité et pérennisation des résultats;
- Les critères d'harmonisation, d'alignement et de responsabilisation;
- Les critères transversaux pertinents (environnement).

L'analyse s'est basée sur le cadre logique et des indicateurs vérifiables (quantitatifs et/ou qualitatifs) ainsi qu'une appréciation indirecte dans le cas où des indicateurs ne seraient pas disponibles ou pertinents.

L'équipe d'évaluation a travaillé en trois étapes:

- Une première étape de révision des informations et acquis du projet sur base des documents disponibles;
- Une étape d'interaction avec les différents acteurs et partenaires afin de comprendre leurs attentes, participation et éventuelles difficultés;
- Une troisième étape de discussion et de validation des conclusions et recommandations pour la consolidation et poursuite des activités.

## TROISIEME PARTIE : COMMENTAIRES ET ANALYSES

### 1. Quels sont les problèmes et questions majeurs qui ont influencé l'exécution de la prestation et comment la prestation a-t-il tenté de les résoudre ?

#### Problèmes majeurs :

- Le retard enregistré au niveau du CED (Contrôle des Engagements de Dépenses de l'Etat) pour le visa des dossiers gérés en co-gestion, ce qui a entravé la réalisation des activités selon le planning arrêté.
- L'inadéquation entre certaines prestations et les lignes budgétaires proposées pour les supporter.
- L'impossibilité d'effectuer des virements entre les lignes budgétaires pour les crédits ayant fait l'objet de report, ce qui rend impossible l'exploitation des reliquats à d'autres fins qui s'inscrivent toujours dans les résultats et objectifs du projet PAQIA.
- L'inadéquation entre les lignes budgétaires de la morasse de l'ONSSA et celles figurant au niveau du DTF rend difficile le suivi budgétaire du projet.
- Autre difficulté : recrutement des consultants internationaux pour l'animation du séminaire de clôture.

#### Pour pallier à certaines contraintes :

- La DP a adressé des écrits et a tenu des réunions avec les responsables du CED et ceux de la Direction du Budget relevant du Département des Finances ;
- Création de nouvelles lignes budgétaires au niveau de la morasse budgétaire de l'ONSSA ;
- Organisation de Sessions de formations données par la CTB sur les procédures à suivre et sur les marchés publics.
- Passage de certains crédits de la co-gestion à la régie après avis du comité de pilotage.

### 2. Quelles sont les causes des écarts par rapport aux résultats attendus ?

Pas d'écart par rapport aux résultats attendus.

### 3. Quelles leçons peut-on tirer de l'expérience de la prestation? Faites une réponse détaillée sur les plans de l'impact et de la durabilité des résultats.

La prestation a permis la réalisation de résultats visant l'amélioration de la qualité des intrants agricoles et la maîtrise de leur utilisation par les producteurs, elle a également mis en exergue (à travers les diagnostics établis) le fait qu'il reste beaucoup à faire pour ce maillon de la chaîne dont la maîtrise est primordiale pour assurer la qualité des produits alimentaires.

#### **Enseignements tirés de l'expérience de la prestation :**

L'expérience du projet PAQIA, un des premiers assumés par la CTB au Maroc, est riche d'enseignements pour la CTB, certains ont d'ailleurs déjà été mis en œuvre :

- L'alignement exige dès la formulation une participation des départements administratifs du partenaire pour établir la structure budgétaire et prévoir les procédures alignées (déjà appliqué pour de nouveaux projets) ;
- Donner plus d'importance à des cadres logiques opérationnels ;
- Exiger une définition plus claire de l'ancrage institutionnel ;
- Expliciter les besoins en renforcement de capacités administratives du partenaire ;
- Eviter des plans d'activités trop détaillés dans le DTF (souplesse).
- Prévoir dans la phase initiale une révision de la stratégie.

**L'impact du projet est palpable aux niveaux suivants :**

- Agents de contrôle : amélioration du cadre du travail à travers la mise à disposition des équipements techniques et informatiques, l'accès à l'information (SIAA), l'actualisation du cadre juridique.
- Opérateurs économiques : disposition d'une plus large gamme d'intrants agricoles.
- Agriculteurs : les produits sont plus diversifiés et surtout de bonne qualité, les intrants agricoles sont mieux utilisés grâce à l'action de sensibilisation.

**Durabilité des résultats** : quelques actions qui pourraient aider à la pérennité des résultats :

- L'élargissement du SIAA à d'autres produits contrôlés par les structures concernées ;
- Le renforcement du cadre juridique, inciter les institutions compétentes à actualiser les textes réglementaires en se basant sur le projet établi dans ce sens ;

**4. Selon vous, comment la prestation a-t-elle été perçue par les groupes cibles ?**

Le PAQIA, est perçu par les groupes cibles comme étant une contribution concrète permettant l'amélioration de la qualité des intrants agricoles et la maîtrise de leur utilisation par les producteurs. (Création du SIAA, Diversification des produits après finalisation et publication des textes réglementaires....).

**5. Quels ont été les résultats du suivi évaluation ou du monitoring et des éventuels audits et contrôles? Comment les recommandations de ceux-ci ont-elles été prises en compte ?**

Les principaux résultats de la mission d'évaluation susmentionnée ont permis de renseigner de façon claire sur les volets suivants:

- **Pertinence et qualité de la stratégie d'intervention :**

Pertinence institutionnelle : le choix de l'ancrage institutionnel du projet à la DPVCTRF reste pertinent au vu des compétences qui lui incombent dans l'homologation et le contrôle des intrants agricoles.

Pertinence écologique : en contribuant à renforcer les capacités d'homologation et de contrôle des intrants agricoles, le projet agit de manière préventive sur les capacités institutionnelles de contrôler et de tracer l'usage des intrants ayant un effet potentiellement nocif sur l'environnement.

Pertinence économique : l'intervention reste pertinente dans la mesure où les capacités à renforcer contribuent à préparer le secteur agricole marocain à répondre aux exigences de qualité et d'innocuité des exportations, en particulier vers l'Europe. L'interface développée avec les activités de l'EACCE à cet égard est particulièrement pertinente.

Qualité de la stratégie d'intervention : l'évaluation à ce niveau concerne la cohérence et la clarté de la planification du projet, en particulier de son cadre logique.

Considérant que les quatre résultats intermédiaires avaient été correctement définis et constituaient une stratégie cohérente, la mission a fait le choix d'établir un cadre logique avec des indicateurs « proxy » afin de pouvoir évaluer les critères d'efficacité, efficacité et impact avec un *minimum* d'objectivité.

- **Efficacité** : évalue la gestion des moyens mis en place et la qualité des résultats obtenus.

Gestion des ressources : Le projet a connu des soucis administratifs qui ont ralenti le rythme de l'exécution, notamment en ce qui concerne les résultats 1 et 4 ; ces mêmes difficultés ont été en grande partie réglées dans le cas du SIAA qui a reçu un large appui dans un cadre institutionnel.

Obtention des résultats :

Résultat 1 : des avancées intéressantes ont été réalisées, notamment l'élaboration du projet « Guide des procédures d'homologation des pesticides à usage agricole » tenant compte de l'indicateur jugé pertinent, retenu pour ce résultat (rédaction et dépôt de propositions ou modifications de réglementation).

Résultat 2 : la mission a utilisé les deux indicateurs « proxy » suivants :

*« Les cadres et agents de la DPVCTRF et des structures associées maîtrisent les domaines techniques et procédures d'homologation, de certification, d'analyse du risque et de contrôle »* : considérant cet indicateur, il importe de noter que des apports partiels ont été obtenus grâce aux stages et formations réalisées.

*« La DPVCTRF et les structures associées disposent de procédures et protocoles d'homologation, de certification et de contrôle harmonisés, efficaces et conformes aux standards internationaux »* : des contributions plus directes à cet indicateur ont été obtenues dans le cadre de la planification et mise en place du SIAA (voir R3) et du suivi des missions sur le cadre légal (R1).

Résultat 3 : l'ensemble des indicateurs relatifs à ce résultat a été atteint ou dépassé.

Résultat 4 : pour cette composante, en dépit de l'avancement médiocre constaté par les évaluateurs à quelques mois de la clôture, un acquis principal mérite néanmoins d'être souligné, celui de la mise à disposition de deux consultants nationaux pour la mise en œuvre d'un plan de communication.

- **Durabilité** :

L'ancrage du projet à la DPVCTRF assure une bonne pérennisation des capacités et des instruments développés dans le cadre du projet. Cependant cette pérennisation est aussi fonction de la qualité des résultats et du degré de participation des différents services. Il n'est donc pas surprenant de constater que les conditions de durabilité sont surtout positives en ce qui concerne le SIAA.

**Audit de la Cour des Comptes (Collège des commissaires de la CTB):**

Le projet PAQIA a fait partie des projets audités lors de la mission menée au Maroc par la Cour des Comptes Belge, en novembre 2008.

Les principales remarques appelées par les contrôles effectués sont les suivantes :

- La comptabilité du projet est tenue à la représentation, les dépenses sont remboursées au partenaire via le Ministère des Finances : une procédure, jugée par les auditeurs assez longue qui retarde le décaissement et la comptabilisation des dépenses à charge ;
- Un rapport d'évaluation a été produit en oct. 2008, alors que le projet se termine le 31 déc. 2008: une démarche qui intervient très tard dans le calendrier du projet du fait qu'il y a sans doute plus d'enseignements à tirer d'un constat de carence à la moitié du calendrier que de la réalisation des actions en fin de projet.
- La procédure des achats et réglementation des marchés publics : Les auditeurs ont relevé un formalisme important dans la passation des marchés, lequel a pour effet de réduire voire d'annihiler la mise en concurrence.

***Prise en compte des recommandations :***

La mission d'évaluation a débouché sur une série de recommandations, destinées à trois niveaux :

- Recommandations pour le CP ;
- Recommandations pour le projet ;
- Recommandations et leçons apprises pour la CTB.

La prise en considération des recommandations de la MTR est restée limitée vu le délai entre l'évaluation et l'échéance de la CS.

Les recommandations formulées par la Cour des Comptes ont appelé à :

- Limiter le formalisme dans la passation des MP au nécessaire respect de la réglementation pour ne pas nuire à la mise en concurrence ;
- Demander aux soumissionnaires d'éclaircir leur offre lorsque celle-ci n'est pas suffisamment précise ;
- Ce projet étant mis en œuvre par un ministère, la partie belge devrait demander qu'il soit procédé à une à une publicité plus large que le strict requis légal pour favoriser la mise en concurrence.

Ces recommandations ont été prises en considération dans l'exécution d'autres projets, notamment dans la passation des marchés publics.

Quant à la recommandation liée à l'intervention d'une évaluation à mis- parcours au moment opportun, elle a été plus moins prise en compte pour certains projets, alors que cela n'as pas été le cas pour d'autres.

6. Quelles recommandations faites-vous pour la consolidation et l'appropriation de l'après projet (les politiques à suivre ou à mettre en oeuvre, les ressources nationales nécessaires, la responsabilisation des groupes cible, la manière d'appliquer les recommandations...)?

La qualité des intrants agricoles est au cœur des préoccupations de l'ONSSA, en effet, plusieurs actions sont mises en œuvres et plusieurs chantiers sont ouverts pour le renforcement de ce maillon de la chaîne alimentaire :

- Création d'un service au sein de l'ONSSA dédié à l'homologation des intrants chimiques (engrais et pesticides).
- Responsabiliser les exploitants en instituant l'obligation pour ces derniers d'enregistrer tous les intrants agricoles en application de la loi n° 28-07 sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires (publié en février 2010).
- des projets de coopération sont en cours avec d'autres bailleurs de fonds (la FAO et la Commission Européenne) notamment pour les aspects suivants à savoir l'élaboration des textes réglementaires régissant les LMR et ceux régissant les pesticides à usage agricoles.

Par ailleurs, la composante relative à la mise en place du SIAA a bénéficié positivement de conditions de durabilité. A noter dans cette lignée que le Gouvernement Marocain a investi 1,17 millions de Dh de fonds propres dans la mise en place du SIAA. Les actions de pérennisation entreprises par la DPVCTRF afin d'accompagner le SIAA sont principalement les suivantes :

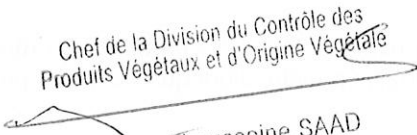
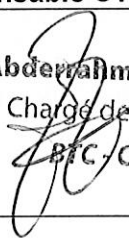
- Création de lignes budgétaires pour la maintenance et l'opération du système et l'abonnement Internet ;
- La budgétisation de 750.000 MAD annuels pour l'ensemble des prestations concernant le SIAA ;
- Intégration d'un Ingénieur Informaticien par mutation du Secrétariat Général du Ministère avec en préparation la mutation d'un second technicien.

D'autres mesures d'accompagnement du SIAA ont été définies par le projet : renforcement en personnel, équipements etc.

## 7. Conclusions

Le PAQIA, est une contribution concrète permettant l'amélioration de la sécurité sanitaire des aliments, de la productivité agricole et la protection de l'environnement.

Malgré les difficultés liées notamment aux modalités de mise en œuvre de la prestation, l'équipe du projet a pu réaliser un taux d'exécution de **97% du don**.

Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
<p>Chef de la Division du Contrôle des Produits Végétaux et d'Origine Végétale</p>  <p>Signé : Lhoussaine SAAD</p>	<p><b>Abderrahmane EL BHIQUI</b> Chargé de Programmes BTC - CTB Maroc</p> 

## 4. ANNEXES

<b>Annexes</b>
<b>Annexe 1</b> Résumé des résultats
<b>Annexe 2</b> Etat et dépenses
<b>Annexe 3</b> Taux de déboursement de la prestation
<b>Annexe 4</b> Personnel de la prestation
<b>Annexe 5</b> Sous traitance
<b>Annexe 6</b> Equipements
<b>Annexe 7</b> Formations
<b>Annexe 8</b> Bailleurs de fonds
<b>Annexe 9</b> Soldes des comptes

## ANNEXE 1. Résumé des résultats et des activités (en fonction du cadre logique)

Résultats Intermédiaires	Indicateurs (prévus ou réalisés)	Etat de réalisation
<b>RI. 1.</b> <b>Renforcement du cadre juridique</b>	<b>Mise à niveau de l'arsenal juridique régissant :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les engrais, amendements du sol et les substrats de culture ;</li> <li>• le prélèvement d'engrais, amendements du sol et substrats de culture ;</li> <li>• les pesticides à usage agricole.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration d'un projet de décret réglementant le commerce des engrais des amendements du sol, et des substrats de culture et de son arrêté d'application ;</li> <li>• Réalisation d'une étude concernant l'actualisation de la loi n°42-95 régissant les pesticides à usage agricoles et de ses textes d'applications.</li> </ul>
<b>RI. 2.</b> <b>Amélioration des compétences techniques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquisition d'ouvrages en matière d'intrants agricoles</li> <li>• Etablir un contact avec l'AFSCA en tant que structure internationale développée en matière d'intrants agricoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions Réalisées</li> </ul>
<b>RI. 3.</b> <b>Amélioration de l'efficience de l'exécution des missions d'homologation, de certification et de contrôle des Intrants Agricoles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'un plan d'affectation du SIAA basé sur les vocations agricoles des régions ;</li> <li>• Mise en œuvre de la révision de l'homologation des pesticides</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisé à 100%</li> </ul>
<b>RI. 4.</b> <b>Renforcement de la capacité d'intervention en matière de sensibilisation et de prévention.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation d'une journée d'étude sur la qualité des intrants agricoles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Action réalisée</li> </ul>



Activités planifiées	Etat de réalisation des activités (avec commentaires et remarques)
<p><b>RI.1.</b> Assistance à l'actualisation et évolution de l'outil juridique en matière d'Intrants Agricoles</p> <p><b>Activité 1 :</b> Réalisation de cinq missions d'experts en partenariat avec l'AFSCA ;</p> <p>-----</p> <p><b>Activité 2 :</b> Recrutement d'un bureau d'étude national pour l'actualisation de l'arsenal juridique régissant le commerce des engrais des amendements du sol, et des substrats de culture et celui régissant les pesticides à usage agricoles</p>	<p>- Réalisées</p> <p>-----</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Elaboration d'un projet de décret réglementant le commerce des engrais des amendements du sol, et des substrats de culture et de son arrêté d'application.</li> <li>▪ Réalisation d'une étude concernant l'actualisation de la loi n°42-95 régissant les pesticides à usage agricoles et de ses textes d'applications.</li> </ul>
<p><b>R2.1 :</b> Spécialisation d'agents futurs formateurs à l'étranger</p>	<p>Réalisation de quatre stages de formation en Belgique au profit de 13 cadres de l'ONSSA en collaboration avec l'AFSCA.</p>
<p><b>R2.2 :</b> Elaboration et mise en œuvre d'un plan de formation des agents de l'ONSSA au Maroc</p> <p><b>Activité 1 :</b> Acquisition d'un datashow pour le soutien didactique aux formations</p>	<p>Acquis</p>

<p><b>Activité 2</b> : Recrutement d'un bureau d'étude national pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de formation</p>	<p>Elaboration d'un plan de formation en étroite collaboration avec un groupe d'inspecteurs de l'ONSSA.</p> <p>Organisation de quatre sessions de formation au profit de 33 cadres de l'ONSSA concernant les engrais, amendements du sol et pesticides.</p> <p>Elaboration des rapports de formation.</p>
<p><b>R2.3</b> : Constitution d'un centre de documentation intrants agricoles</p>	<p>Aménagement d'une bibliothèque au sein de l'ancien local de l'EX- DPVCTRF.</p> <p>Acquisition d'ouvrages en matière d'intrants agricoles. La liste des ouvrages a été arrêtée en concertation avec l'ensemble des services concernés.</p>
<p><b>R3A2</b> : Mise en œuvre d'un SIAA</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Conception, réalisation et mise en œuvre du SIAA</li> <li>▪ Acquisition, installation et configuration du matériel informatiques et des logiciels requis pour la mise en œuvre du SIAA</li> <li>▪ Organisation de sessions de formation au profit des administrateurs et utilisateurs des modules développés dans le cadre du SIAA</li> <li>▪ Réalisation d'un stage de formation en Belgique (AFSCA) et en France (DGCCRF) au profit de 03 cadres au sujet des systèmes d'information</li> <li>▪ Recrutement d'un consultant national en informatique pour l'élaboration des cahier de charges SIAA</li> <li>▪ Réalisation d'une mission d'un expert belge pour évaluer les travaux du consultant national</li> <li>▪ Mise à niveau du câblage réseau des structures centrales concernées par le SIAA</li> </ul>
<p><b>R3.3</b> : Acquisition du matériel d'échantillonnage pour les agents de contrôle</p>	<p>Matériel d'échantillonnage acquis. La liste du matériel d'échantillonnage ainsi que les spécificités techniques y afférentes ont été élaborées par un expert de l'AFSCA lors de sa mission au Maroc concernant « la procédure d'échantillonnage et de contrôle des Intrants Agricoles ».</p>
<p><b>R3.4</b> : Amélioration de la capacité d'analyse du laboratoire des semences et plants.</p>	<p>Matériel technique et produits chimiques acquis par le laboratoire des semences et plants. La liste de ces produits a été élaborée par le laboratoire des semences et plants de l'ONSSA et examinée par le laboratoire de l'AFSCA à Gembloux.</p>

<p><b>R3.5 :</b> Réalisation d'un voyage d'étude auprès de l'AFSCA au profit de 5 représentants de l'ONSSA, un représentant du département de l'environnement et un représentant du département du commerce et industrie</p>	<p>Ce voyage d'étude a permis de prendre contact et échanger les points de vues avec les experts et responsables belges chargés de la qualité des intrants agricoles et également d'identifier les experts qui ont réalisé par la suite les consultations retenues dans le cadre du projet.</p>
<p><b>R4.1</b> Soutien à la mise en œuvre d'un plan de sensibilisation et de prévention.</p>	<p>Organisation d'un stage de formation au profit de trois cadres de l'ONSSA pour le renforcement de la capacité de l'ONSSA en matière de sensibilisation et de communication.</p> <p>Recrutement d'un bureau d'étude pour l'élaboration de documents didactique à destination des opérateurs</p>
<p><b>R4.2 :</b> Soutien à l'organisation du séminaire de clôture du projet</p>	<p>Séminaire organisé.</p>

## Annexe 2 : Etat des dépenses

Code Budget	Description des postes budgétaires	C. Tâche	Coût total contrib. Belge après TIR avalisé en juin 2004	Total des Dépenses	Solde	% Exécution
<b>Résultat 1 : Le cadre juridique en matière d'intrants agricoles est renforcé</b>						
A0101	Consultant local (40 h/j juriste)	cogest	0,00	0,00	0,00	?
A0102	Missions internationales (88h/j)	cogest	23 178,00	601,98	22 576,02	3%
A0103	Outils juridique (pesticides)	régie	5 900,00	5 744,81	155,19	97%
<b>Sous-total Résultat 1</b>			<b>29 078,00</b>	<b>6 346,79</b>	<b>22 731,21</b>	<b>22%</b>
<b>Résultat 2 : Des compétences techniques sont acquises en matière d'intrants agricoles</b>						
A0201	Consultant local (10h/j juriste)	cogest	6 196,00	0,00	6 196,00	0%
A0202	Consultant local (10 hj agro)	cogest	0,00	0,00	0,00	?
A0203	Impression de manuels	cogest	12 394,00	0,00	12 394,00	0%
A0204	Equipement (centre de documentation)	cogest	18 592,00	16 355,39	2 236,61	88%
A0205	Equipement (datashow)	cogest	7 437,00	5 956,01	1 480,99	80%
A0206	Stages Belgique (7 hm)	régie	41 651,61	37 364,42	4 287,19	90%
A0207	Logistique stages Belgique	cogest	9 310,31	7 129,14	2 181,17	77%
<b>Sous-total Résultat 2</b>			<b>95 580,92</b>	<b>66 804,96</b>	<b>28 775,96</b>	<b>70%</b>
<b>Résultat 3 : L'efficience de l'exécution des missions d'homologation, de certification et de contrôle des IA est améliorée</b>						
A0301	Consultant local (30 hj)	cogest	0,00	0,00	0,00	?
A0302	Consulant local (30 hj agro)	cogest	9 296,00	6 845,56	2 450,44	74%
A0303	Missions internationales	cogest	7 189,00	0,00	7 189,00	0%
A0304	Autres sous-traitants (prog)	cogest	165 925,79	120 392,14	45 533,65	73%
A0305	Autres sous-traitants (org. Study tour)	régie	5 436,19	5 436,19	0,00	100%
A0306	Study Tour Belgique (8 p / 10 j)	cogest	14 487,69	14 487,69	0,00	100%
A0307	Divers (kits et réactifs)	cogest	24 789,00	21 257,82	3 531,18	86%
A0308	Matériel informatique	cogest	74 368,00	140 124,40	-65 756,40	188%
A0309	Equipement (échantillonnage)	cogest	37 184,00	34 761,73	2 422,27	93%
A0310	Stages Belgique (2 hm)	régie	9 355,92	9 355,92	0,00	100%
A0311	Acquisition véhicule SIAA	régie	11 000,00	9 801,42	1 198,58	89%
A0312	Formation SIAA	régie	18 000,00	17 382,80	617,20	97%
A0313	Système de sécurité (Fire Wall & Antivirus)	régie	38 000,00	45 185,91	-7 185,91	119%
A0314	Module Alertes SIAA	régie	10 000,00	9 126,59	873,41	91%
<b>Sous-total Résultat 3</b>			<b>425 031,59</b>	<b>434 158,17</b>	<b>-9 126,58</b>	<b>102%</b>

<b>Résultat 4 : La capacité d'intervention en matière de sensibilisation et de prévention est renforcée</b>							
A0401	Consultant local (10 hj juriste)	cogest	21 692,00	21 045,12		646,88	97%
A0402	Consultant local (30 hj agro)	cogest	0,00	0,00		0,00	?
A0403	Missions internationales (28 hj)	cogest	0,00	0,00		0,00	?
A0404	Production de doc de sensibilisation	cogest	19 335,00	7 231,97		12 103,03	37%
A0405	Organisation séminaire	cogest	0,00	0,00		0,00	?
A0406	Stages Belgique (2hm)	régie	6 463,47	6 463,47		0,00	100%
A0407	Mission internationale	régie	7 238,00	4 452,75		2 785,25	62%
A0408	Elaboration de doc de sensibilisation	régie	15 000,00	14 362,03		637,97	96%
A0409	Séminaire National	régie	7 437,00	5 629,16		1 807,84	76%
<b>Sous-total Résultat 4</b>			<b>77 165,47</b>	<b>59 184,50</b>		<b>17 980,97</b>	<b>77%</b>
<b>Résultat 5 : Moyens Généraux</b>							
Z0101	Appui administratif (72 hj)	régie	22 311,00	22 314,77		-3,77	100%
Z0102	Appui technique (54 hj)	régie	19 402,02	31 236,94		-11 834,92	161%
Z0103	Monitoring & mid-term review (15 hj)	régie	24 665,00	26 332,32		-1 667,32	107%
<b>Sous-total Résultat 5</b>			<b>66 378,02</b>	<b>79 884,03</b>		<b>-13 506,01</b>	<b>120%</b>
<b>Ajustement du taux de conversion</b>							
	Ajustement du Taux de conversion	régie	0,00	-381,80		381,80	?
	Ajustement du Taux de conversion	cogest	0,00	0,00		0,00	?
<b>Sous-total 6</b>			<b>0,00</b>	<b>-381,80</b>		<b>381,80</b>	<b>?</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>693 234,00</b>	<b>645 996,65</b>		<b>47 237,35</b>	<b>93%</b>
<b>TOTAL REGIE</b>			<b>241 860,21</b>	<b>249 807,70</b>		<b>-7 947,49</b>	<b>103%</b>
<b>TOTAL COGESTION</b>			<b>451 373,79</b>	<b>396 188,95</b>		<b>55 184,84</b>	<b>88%</b>

**ANNEXE 3 : Taux de déboursement de la prestation**

Source de financement	Budget cumulé	Dépenses réelles cumulées	Taux de déboursement cumulé	Commentaires et remarques
Contribution belge directe	693 234 €	645 696,65 €	93%	
Contribution Etat partenaire	1 874 000 MAD	1 874 000 MAD		
Contribution Fonds de contrepartie				
Autres				

#### ANNEXE 4 : Personnel de la prestation

Type de personnel (titre, nom et genre)	Durée de recrutement (date début et fin)	Commentaires (délais de recrutement, pertinence de la fonction ou du profil...)
1. Personnel national mis à disposition par le Pays Partenaire	Mr le Directeur Général de l'ONSSA, Coordinateur du projet  Chef de la DCSPVOV/ONSSA  M. L.SAAD, Directeur du projet  Mme K. KADIRI, cadre à l'ONSSA, chargé de la gestion quotidienne du projet  M. M.SMIH, Chef du Service des Systèmes d'Information /ONSSA Chargé de suivre la mise en place du SIAA.	
2. Personnel d'appui recruté localement	M. Mustapha BENSAID	
3. Personnel d'encadrement recruté localement	Deux chargés de programmes de la CTB Maroc se sont succédé dans la fonction coresponsable  Mohamed ERRAHOUI (mise œuvre)  Abderrahmane ELBHIOUI (clôture)	
4. Personnel International (hors CTB)		
5. Expert en Coopération Internationale (CTB)		

**ANNEXE 5 : Sous-traitance et appels d'offres** (Une fiche par sous-traitance)

**Conception, Réalisation et mise en œuvre d'un Système d'Information d'Analyse et d'Alerte (SIAA) :**

Mode de passation du marché : Appel d'offres ouvert sur offre des prix **n°36/2005**

N° marché : 42/2005

Date de l'appel d'offres : 11/11/2005.

Date de début du contrat de sous-traitance: 28/03/2006

Nom du sous-contractant (ou firme) : VISUAL SOFT SARL

Objet du contrat : Conception, Réalisation et mise en œuvre d'un SIAA

Coût du contrat : 1 515 000,00 MAD

Durée du contrat : 12 mois

**Résultats produits : Le SIAA installé et fonctionnel**

**Achat de matériel informatique en 2 lots :**

Mode de passation du marché : Appel d'offres ouvert sur offre des prix **n° 36/2006/DPVCTRF**

N° du marché : **31/2006**

Date de l'appel d'offres : 26/09/2006

Date de début du contrat de sous-traitance: 13/12/2006

Nom du sous-contractant (ou firme) : BIS SARL

Objet du contrat : Achat de matériel informatique

Coût du contrat : 1 462 700,00 MAD

Durée du contrat : 2 mois

**Résultats produits : matériel informatique livré**

**Achat de produits chimiques**

Mode de passation du marché : Appel d'offres ouvert sur offre des prix **n°39/2005**

N° du marché : **n°39/2005**

Date de l'appel d'offres :10/10/2005 & rectificatif 26/10/2005

Date de début du contrat de sous-traitance: 03/03/2006

Nom du sous-contractant (ou firme) : ABC BIODKITS MAGHREB SARL

Objet du contrat : Achat de produits chimiques



Coût du contrat : 235 983 MAD

Durée du contrat : 3 mois

**Résultats produits : Livraison du matériel de laboratoire et des produits chimiques**

**Achat de matériel technique**

Mode de passation du marché : Appel d'offres ouvert sur offre des prix n°35/2005

N° du marché : n°38/2005

Date de l'appel d'offres : 05/082005 rectificatif 18/05/2005

Date de début du contrat de sous-traitance: 28/12/2005

Nom du sous contractant (ou firme) : SOCHID SARL

Objet du contrat : Achat de matériel technique

Coût du contrat : 42 400 MAD

Durée du contrat : 3 mois

**Résultats produits : Livraison de matériel technique**

**Achat de matériel technique :**

Mode de passation du marché : Appel d'offres ouvert sur offre des prix n°35/2005

N° du marché : n°37/2005

Date de l'appel d'offres : 05/082005 rectificatif 18/05/2005

Date de début du contrat de sous-traitance: 30 décembre 2005

Nom du sous-contractant (ou firme) : LABO CITY AGDAL SARL

Objet du contrat : Achat de matériel technique

Coût du contrat : 143 670 MDH HT

Durée du contrat : 3 mois

**Résultats produits : Livraison du matériel technique**

**Bon de commandes établis dans le cadre du projet PAQIA :**

**Acquisition d'ouvrages en matière d'intrants agricoles :**

Mode de passation du marché : Bon de commande n°1016/2005

Date de l'appel d'offres :

Date de début du contrat de sous-traitance :

Nom du sous-contractant (ou firme) : Librairie International

Objet du contrat : Achat de documents concernant les intrants agricoles

Coût du contrat : 80 422 MAD HT

Durée du contrat :

Date de livraison : 4 octobre 2006

**Résultats produits : Livraison**

**Elaboration et mise en œuvre d'un plan de formation en matière d'intrants agricoles**

Mode de passation du marché : Bon de commande n°1017/2005

Date de l'appel d'offres :

Date de début du contrat de sous-traitance :

Nom du sous-contractant (ou firme) : AMERITECH

Objet du contrat : Recrutement d'un bureau d'étude pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de formation en matière des engrais, amendements du sol et pesticides.

Coût du contrat : 68 000 MAD

Durée du contrat :

**Résultats produits :**

- Elaboration d'un plan de formation
- Organisation de quatre sessions de formation au profit de 33 cadres de l'ONSSA concernant les engrais, amendements du sol et pesticides.
- Elaboration des rapports de formation.

**Achat du matériel technique :**

Mode de passation du marché : Bon de commande n°1020/2005

Date de l'appel d'offres :

Date de début du contrat de sous-traitance :

Nom du sous contractant (ou firme) : AFRICAINE DE FOURNITURES ET EQUIPEMENTS  
REUNIS (AFER)

Objet du contrat : Achat du matériel technique

Coût du contrat : 199 820 MAD

Durée du contrat :

**Résultats produits : Livraison du matériel technique.**

**Achat de consommables et de matériel de laboratoire :**

Mode de passation du marché : Bon de commande n° 08/568/BC/MOR01011 PAQIA/MI

Date de l'appel d'offres :

Date de début du contrat de sous-traitance: 30/12/2008

Nom du sous contractant (ou firme) : AFRICAINE DE FOURNITURES ET EQUIPEMENTS  
REUNIS (AFER)

Objet du contrat : Achat de consommables et de matériel de laboratoire

Coût du contrat : 192.860 MAD

Durée du contrat :

**Résultats produits : Livraison** de consommables et de matériel de laboratoire.

**Actualisation et évolution de l'outil juridique en matière d'intrants agricoles :**

Mode de passation du marché : Bon de commande n°1044/2007

Date de l'appel d'offres :

Date de début du contrat de sous-traitance :

Nom du sous-contractant (ou firme) : SASMA CONSULTING

Objet du contrat : Actualisation et évolution de l'outil juridique en matière d'intrants agricoles

Coût du contrat : 64 000 MAD

Durée du contrat :

**Résultats produits : Livraison de 2 rapports de consultation concernant :**

- Un projet de décret réglementant le commerce des engrais des amendements du sol, et des substrats de culture et de son arrêté d'application.
- Une étude concernant l'actualisation de la loi n°42-95 régissant les pesticides à usage agricoles et de ses textes d'applications.

**Consultation pour la mise en place d'un plan de sensibilisation et de prévention en matière d'intrants agricoles :**

Mode de passation du marché : Bon de commande n°1042/2007

Date de l'appel d'offres :

Date de début du contrat de sous-traitance :

Nom du sous-contractant (ou firme) : ADVANCE MA

Objet du contrat : Mise en place d'un plan de sensibilisation et de prévention en matière d'intrants agricoles

Coût du contrat : 132 000 MAD

Durée du contrat :

**Résultats produits : Remise à l'ONSSA des supports suivants :**

- **Guide pour une utilisation efficace et sécuritaire des pesticides à usage agricole ;**
- **Stratégie de communication sur la qualité des pesticides et des engrais ;**
- **Guide pour le contrôle des engrais et des pesticides ;**
- **Affiche sur l'utilisation rationnelle des engrais.**

**Consultation pour l'élaboration du cahier des charges relatif à la mise en place d'un SIAA:**

Mode de passation du marché : Bon de commande n°

Date de l'appel d'offres :

Date de début du contrat de sous-traitance :

Nom du sous-contractant (ou firme) : Abdelaziz Kriwil

Objet du contrat : Elaboration du cahier des charges relatif à la mise en place d'un SIAA

Coût du contrat : 75 000 MAD

Durée du contrat :

**Résultats produits : Remise à l'ONSSA des supports suivants :**

- Cahier de charges pour le développement et la mise en place du SIAA
- Cahier de charges pour l'acquisition et la mise en place du matériel informatique ;
- Cahier de Prescription Spéciales (CPS) relatif à l'appel d'offre pour la conception et mis en place du système ;
- Règlement de consultation.

**Consultation pour la validation du cahier des charges relatif à la mise en place d'un SIAA:**

Mode de passation du marché : Bon de commande n°

Date de l'appel d'offres :

Date de début du contrat de sous-traitance :

Nom du sous-contractant (ou firme): Luc Hoffenbom

Objet du contrat : Validation du cahier des charges relatif à la mise en place d'un SIAA

Coût du contrat : 75 000 MAD

Durée du contrat :

**Résultats produits** : Remise à l'ONSSA des supports suivants :

- Rapport d'évaluation du projet d'architecture et de montage établi par l'expert national ;
- Programme de formation pour les membres du groupe de travail.

**Achat du matériel informatique :**

Mode de passation du marché: Bon de commande n° **82/2006**

Date de l'appel d'offres :

Date de début du contrat de sous-traitance: 29/12/2006

Nom du sous-contractant (ou firme) : **société NAZETI**

Objet du contrat : Achat du matériel informatique

Coût du contrat : **101.000,00 MAD**

Durée du contrat :

**Résultats produits : Livraison du matériel informatique.**

**Achat du matériel informatique :**

Mode de passation du marché: Bon de commande n° **08/565/BC/MOR01011 PAQIA/MI**

Date de l'appel d'offres :

Date de début du contrat de sous-traitance: 30/12/2008

Nom du sous-contractant (ou firme) : AL MENARA BUREAU

Objet du contrat : Achat du matériel informatique

Coût du contrat: **134.080,00 MAD**

Durée du contrat :

**Résultats produits : Livraison du matériel informatique.**

**Acquisition et installation d'un firewall et d'un antivirus :**

Mode de passation du marché : Marché de fourniture relatif à l'acquisition et l'installation d'un firewall et d'un antivirus n° **CSC MOR/08/001/PAQIA**

Date de l'appel d'offres :

Date de début du contrat de sous-traitance :

Nom du sous-contractant (ou firme) : 30/12/2008

Objet du contrat : **Livraison et installation d'un firewall et d'un antivirus**

Coût du contrat : **503.393,00 MAD**

Durée du contrat :

**Résultats produits : Acquisition et l'installation d'un firewall et d'un antivirus**

**Mise à niveau du câblage réseau:**

Mode de passation du marché Bon de commande n° **08/566/BC/MOR01011 PAQIA/MI**

Date de l'appel d'offres :

Date de début du contrat de sous-traitance: 30/12/2008

Nom du sous-contractant (ou firme) : AL MENARA BUREAU

Objet du contrat : Mise à niveau du câblage réseau

Coût du contrat : **55.184,00 MAD**

Durée du contrat :

**Résultats produits : Mise à niveau du câblage réseau**

**Mise en œuvre et intégration du module « Alertes » dans le SIAA :**

Mode de passation du marché : Bon de commande n°08/562/BC/MOR01011 PAQIA/MA SIAA

Date de l'appel d'offres :

Date de début du contrat de sous-traitance: 30/12/2008

Nom du sous-contractant (ou firme): Visual Soft

Objet du contrat : **Mise en œuvre et intégration du module « Alertes » dans le SIAA**

Coût du contrat : 100.000,00 MAD

Durée du contrat :

**Résultats produits : Mise en œuvre et intégration du module dans le SIAA**

**ANNEXE 6 : Liste des Equipements acquis par la prestation**

Type d'équipement	Coût		Date de livraison		Remarques
	<i>prévu</i>	<i>réel</i>	<i>prévue</i>	<i>réelle</i>	
<b>Matériel d'échantillonnage objet du BC n° 1020/2005 :</b> - Répartiteur diviseur d'échantillon - Sonde de prélèvement - Demi- masque caoutchouc - Combinaison en polypropylène à cagoule  <b>Total</b>	85 200,00    96 720,00 11 400,00 6500,00  <b>199 820,00</b>	85 200,00    96 720,00 11 400,00 6500,00  <b>199 820,00</b>			Livraison dans les délais
<b>Matériel d'échantillonnage objet du marché n° 37/05 :</b> - Répartiteur diviseur d'échantillon - Flacons plastique en PET ou HDPE de contenance 250ml - Flacons plastique en PET ou HDPE de contenance 500 ml - Entonnoir d'analyse polypropylène de volume 250ml - Socle porte flacons - Masque pliable à usage unique - Bottes en PVC  <b>Total</b>	86 720,00  15000,00  20 000,00  1125,00  16125,00 1550,00 3150,00  <b>143 670,00</b>	86 720,00  15000,00  20 000,00  1125,00  16125,00 1550,00 3150,00  <b>143 670,00</b>	1 <sup>er</sup> avril 2006	18 Avril 2006	Livraison dans les délais
<b>Matériel d'échantillonnage objet du marché n°38/05 :</b> Sonde de prélèvement en inox Avec compartiments	<b>42 400</b>	<b>42 400</b>	28 mars 2006	13 mars 2006	Livraison dans les délais
<b>Kits et réactifs objets du marché n° 39/2005 :</b> - Kit de tampon de chargement de gels pour électrophorèse des produits PCR	8073,00	8073,00	03 juin 2006	15 juin 2006	Livraison dans les délais

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Kit pour système d'électrophorèse pour analyse des produits PCR</li> <li>- Kit d'extraction d'ADN QIAGEN 250</li> <li>- Réactif PCR</li> <li>- Kit de pointes stériles siliconées qualité PCR</li> <li>- Kit d'amorces pour détection des OGM</li> </ul> <p><b>Total</b></p>	<p>69 708,00</p> <p>66 534,00</p> <p>42 981,00</p> <p>36 963,00</p> <p>11 724,00</p> <p>235 983,00</p>	<p>69 708,00</p> <p>66 534,00</p> <p>42 981,00</p> <p>36 963,00</p> <p>11 724,00</p> <p>235 983,00</p>			
<p><b>Matériel informatique et logiciels objet du marché n° 31/2006 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Un cluster (01) composé de deux (2) serveurs ;</li> <li>➤ Une (01) baie de stockage ;</li> <li>➤ Cinq (05) serveurs ;</li> <li>➤ Cinq (05) onduleurs ;</li> <li>➤ Une (01) armoire informatique ;</li> <li>➤ Neuf (09) switchs ;</li> <li>➤ Vingt (25) cinq routeurs ;</li> <li>➤ Quarante six (46) microordinateurs ;</li> <li>➤ Quarante (40) imprimantes.</li> </ul>	<p><b>1.462.700,00</b></p>	<p><b>1.462.700,00</b></p>	<p>Février 2007</p>	<p>12 et 13 Février 2007</p>	
<p><b>Matériel informatique objet du BC n° 82/2006:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Trois imprimantes LaserJet noir et blanc format A3/A4 ;</li> <li>➤ Un scanner format A3/A4 ;</li> <li>➤ Un PC portable ;</li> <li>➤ Un Switch.</li> <li>➤ Trois imprimantes LaserJet noir et blanc format A3/A4 ;</li> <li>➤ Un scanner format A3/A4 ;</li> <li>➤ Un PC portable ;</li> <li>➤ Un Switch.</li> </ul>	<p><b>101.000,00</b></p>	<p><b>101.000,00</b></p>	<p>mars 2007</p>	<p>23 Juillet 2007</p>	
<p><b>Firewall et antivirus objet du marché n° CSC MOR/08/001/PAQIA</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Un firewall ;</li> </ul>					



➤ <b>150 licences d'antivirus.</b>	<b>503.393,00</b>	<b>503.393,00</b>	mai 2009	21 mai 2009	
<b>Matériel informatique objet du BC n° 08/565/BC/MOR01011 PAQIA/MI</b> ➤ <b>02 serveurs ;</b> ➤ <b>06 onduleurs ;</b> ➤ <b>01 PC portables ;</b> ➤ <b>04 PC de bureau.</b>	<b>134.080,00</b>	<b>134.080,00</b>	Mars 2009	05 mars 2009	
<b>Véhicule objet du BC en régie mois07/2008</b>	-	<b>111 042,05</b>	08/08	09/08	
<b>Matériel réseau objet du BC n°08/566/BC/MOR01011 PAQIA/MI</b> ➤ <b>01 armoire informatique ;</b> ➤ <b>02 switchs ;</b> ➤ <b>02 panneaux de brassage.</b>	<b>55.184,00</b>	<b>55.184,00</b>	Mars 2009	05 mars 2009	
<b>Consommables et matériel de laboratoires objet du BC n° 08/568/BC/MOR01011 PAQIA/MI. Entre autres :</b> ➤ <b>Consommables de labo ;</b> ➤ <b>04 Plaques chauffantes ;</b> ➤ <b>01 générateur de courant ;</b> ➤ <b>02 Minute cuve complète ;</b> ➤ <b>01 réfrigérateur 2 portes ;</b> ➤ <b>01 balance à pile.</b>	<b>192.860,00</b>	<b>192.860,00</b>	Mars 2009	05 mars 2009	

## Annexe 7. Formations

<p><b>Formation sur les engrais, amendements du sol et pesticides.</b></p>	<p>Formation organisée au Maroc par des consultants nationaux</p>	<p>33 cadres et responsables de l'ONSSA</p>	<p>Formation organisée en quatre sessions entre le 16 mai et le 8 juin 2007</p> <p>16-18 mai 2007 23-25 mai 2007 30-1<sup>er</sup> juin 2007 6-8 juin 2007</p>	<p>La formation a pour objet d'approfondir les connaissances des inspecteurs et agents de la Répression des Fraudes sur les aspects suivants :</p> <p><u>Concernant les engrais et amendements du sol :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Importance des engrais ;</li> <li>➤ Types d'engrais ;</li> <li>➤ Propriétés chimiques des engrais ;</li> <li>➤ Matières résiduelles fertilisantes ;</li> <li>➤ Stockage des engrais ;</li> <li>➤ Contrôle de la qualité des engrais et amendements du sol.</li> </ul> <p><u>Concernant les pesticides :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Classification et mode d'action des pesticides ;</li> <li>➤ Avantages et inconvénients de l'utilisation des pesticides : effet des pesticides sur la santé et sur l'environnement ;</li> <li>➤ Contrôle de la qualité des pesticides</li> </ul>
<p><b>Stages</b></p>	<p>Stage organisée par l'AFSCA Belgique</p>	<p>2 cadres de l'ONSSA</p>	<p>Du 4 au 15 octobre 2004</p>	<p><b>Toxicologie, éco-toxicologie et chimie des pesticides</b> - Ce stage a permis aux cadres marocains de se familiariser, notamment, avec les méthodes et structures chargées, en Belgique, de l'étude de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La toxicologie et l'évaluation du risque encouru par l'homme en tant que consommateur de produits traités et en tant que manipulateur de pesticides ;</li> <li>▪ L'éco-toxicologie et l'évaluation du risque pour l'environnement suite à l'application de pesticides ;</li> <li>▪ L'évaluation des propriétés physico-chimiques des formulations et l'estimation du risque vis-à-vis des manipulateurs de pesticides.</li> </ul>
	<p>Stage organisée par l'AFSCA Belgique</p>	<p>3cadres de l'ONSSA</p>	<p>Du 12 au 25 septembre 2004</p>	<p><b>Gestion des risques, application aux intrants et planification des contrôles</b> – Cette formation a permis aux participants de se familiariser avec les différents outils et méthodes ayant</p>

				permis de centraliser, de programmer et enfin de rationaliser le système de contrôle en vigueur en Belgique.
	Stage organisée par l'AFSCA Belgique	Cinq cadres de l'ONSSA	du 29 août 2004 au 10 septembre 2004	<b>Exécution pratique du contrôle</b> – Ce stage a permis aux participants de visiter plusieurs unités industrielles spécialisées dans la fabrication d'intrants agricoles et se familiariser avec les techniques et types de contrôles les plus usités en Belgique.
	Stage organisée par l'AFSCA Belgique	Trois cadres de l'ONSSA	Du 22 novembre au 3 décembre 2004	<b>Homologation et certification des engrais</b> - Ce stage a permis aux participants d'étudier dans le détail l'expérience belge en matière d'homologation et de certification des engrais et d'élaborer en concertation avec les experts belge un projet de décret en matière d'engrais et amendements du sol. Au cours de leurs séjours, les stagiaires ont également participé au symposium international relatif à la mise en œuvre pratique du règlement européen n° 178/2002 établissant les principes généraux et les prescriptions générales de la législation alimentaire, instituant l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments et fixant des procédures relatives à la sécurité des denrées alimentaires.
	Stage organisée par l'AFSCA Belgique	Trois cadres de l'ONSSA	Du 12 au 20 juin 2006	<b>Vulgarisation et sensibilisation en matière d'intrants agricoles :</b> Cette formation était l'occasion pour le groupe de stagiaires: <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ De voir l'expérience belge en matière de communication pour le secteur concerné par le projet;</li> <li>✓ De voir la démarche suivie pour la mise en place d'un système de communication et de sensibilisation;</li> <li>✓ D'avoir un aperçu sur les différents outils du système de communication.</li> </ul>
	Stage organisée par l'AFSCA Belgique	Trois cadres de l'ONSSA	Du 18 au 29 septembre 2005	<b>Système d'information d'Analyse et d'Alerte :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• prendre contact et échanger les points de vues avec les experts et les responsables belges et français</li> </ul>

				<p>concernés par la gestion de la circulation de l'information et des alertes;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• prendre connaissance des phases préparatoires pour la mise en place des systèmes d'information au niveau de l'AFSCA et de la DGCCRF ;</li> <li>• apprécier la conception actuelle du système d'information et d'alerte au niveau de ces deux structures;</li> <li>• s'informer sur les solutions informatiques retenues par les deux structures et les raisons ayant conduit à leur choix ;</li> <li>• prendre connaissance des projets éventuels de mise à niveau des systèmes d'information mis en place ;</li> <li>• identifier les principaux éléments à prendre en compte pour la conception et la mise en œuvre d'un système d'information et d'alerte efficace.</li> </ul>
--	--	--	--	---

\*: Tous les cadres ayant participé aux stages et formations ont un niveau bac+6 et les formations sont d'un niveau supérieur.

Type de formation	Pays, Institution, Durée	Nom ou Nombre de personnes formées	Dates de la formation	Sujet, contenu et niveau
<b>Formation sur l'initiation en informatique</b>	Formation organisée au Maroc par Monsieur SMIH	16 cadres et responsables de l'ONSSA	Formation organisée en une session entre le 10 et le 12 septembre 2007	La formation a pour objet d'initier les futurs utilisateurs du SIAA sur l'utilisation de l'outil informatique
<b>Formation sur l'utilisation des modules développés dans le cadre du SIAA</b>	Formation organisée au Maroc par Monsieur SMIH	16 groupes de 16 cadres et responsables de l'ONSSA	Sessions de formation organisées : Du 28/01 au 15/02/2008 Du 18/02 au 21/02/2008 Du 25/02 au 06/03/2008 Du 10/03 au 27/03/2008 Du 24/11 au 12/12/2008	La formation a pour objet d'initier les futurs utilisateurs du SIAA sur l'exploitation des modules développés dans le cadre de ce projet
<b>Formation sur</b>	Formation			

<b>la maintenance du materiel informatique</b>	organisée au Maroc par Monsieur SMIH	06 groupes de 16 cadres de l'ONSSA	Sessions de formation organisées : Du 20/10 au 11/11/2008	La formation a pour objet d'initier un cadre par service déconcentré sur la maintenance du matériel informatique.
--	--------------------------------------	------------------------------------	--	---


## ANNEXE 8. Interventions des Bailleurs de fonds

Interventions d'autres bailleurs de fonds sur le même projet ou dans des projets contribuant à un même objectif spécifique.


<b>.1.1.1.1 Bailleurs de fonds intervenant dans le même projet</b>				
Bailleurs de fonds	Nom de l'intervention	Budget	Principaux objectifs	Commentaires
Néant	Néant	Néant	Néant	
<b>Bailleurs de fonds contribuant à un même objectif spécifique</b>				
Bailleurs de fonds	Nom de l'intervention	Budget	Principaux objectifs	Commentaires
Néant	Néant	Néant	Néant	

## ANNEXE 9. Soldes des comptes

### Compte BNB

<b>CURRENT ACCOUNTS</b>	Nationale Bank Of Belgium Ltd. Registered Office Brussels Boulevard de Berlaimont 14 BE-1000 Brussels, Belgium VAT BE 0203.201.340 - RLP Brussels	 Eurosystem									
Operations > Positions > List of balances											
Search Option											
Sort before on : Account 100-00											
Account 100-00	Name	Category	GL counterparty	Balance	Only O	N	DB/CR	Capacity	Only O	N	DB/CR
85275-46	MAROC-CB/AIA-06-01-03-DGCD	0436	GOV1RW	5,093.73			CR				5,093.73 CR

### Compte BAM

 بنك المغرب BANK AL-MAGHRIB																										
CENTRE DOMC	<b>RELEVÉ DE COMPTE</b>	مستخلص الحساب																								
<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td colspan="2">RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE</td> <td colspan="2">كثف التعريف البنكي</td> </tr> <tr> <td>NOM</td> <td>BUREAU COOPERATION TECHNIQUE BELGE</td> <td>الاسم</td> <td>BUREAU COOPERATION TECHNIQUE BELGE</td> </tr> <tr> <td>AGENCE</td> <td>CENTRE DOMC</td> <td>الفرع</td> <td>AMELIORATION DES INTRANTS AGRICOLES</td> </tr> <tr> <td>CODE BANQUE</td> <td>001</td> <td>CODE LOCALITE</td> <td>810</td> </tr> <tr> <td>REFERENCE DU COMPTE</td> <td>0004000520301214</td> <td>CLE RIB</td> <td>94</td> </tr> <tr> <td>MONNAIE</td> <td>EURO</td> <td>العملة</td> <td></td> </tr> </table>		RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE		كثف التعريف البنكي		NOM	BUREAU COOPERATION TECHNIQUE BELGE	الاسم	BUREAU COOPERATION TECHNIQUE BELGE	AGENCE	CENTRE DOMC	الفرع	AMELIORATION DES INTRANTS AGRICOLES	CODE BANQUE	001	CODE LOCALITE	810	REFERENCE DU COMPTE	0004000520301214	CLE RIB	94	MONNAIE	EURO	العملة		<p>27, Rue Ouled Bouziri Bir Kacem KM 5,5 Rt des Zaers Souissi 10170</p>
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE		كثف التعريف البنكي																								
NOM	BUREAU COOPERATION TECHNIQUE BELGE	الاسم	BUREAU COOPERATION TECHNIQUE BELGE																							
AGENCE	CENTRE DOMC	الفرع	AMELIORATION DES INTRANTS AGRICOLES																							
CODE BANQUE	001	CODE LOCALITE	810																							
REFERENCE DU COMPTE	0004000520301214	CLE RIB	94																							
MONNAIE	EURO	العملة																								
<p>Nous vous prions de trouver ci-dessous le relevé des opérations passées à votre compte pour la période du : <b>01/02/13</b> au <b>28/02/13</b></p>		<p>يشرفنا ان نوافيكم اسفله بكثف للعمليات المقيدة في حسابكم للفترة ما بين</p>																								
DESIGNATION DE L'OPERATION		نوعية العملية	مدنية	دائنية																						
تاريخ التنفيذ	تاريخ احتساب القيمة	LIBELLE DE L'OPERATION	DEBIT	CREDIT																						
DATE D'EXECUTION	DATE DE VALEUR	بيان العملية																								
		<b>SOLDE REPORTE DU 31/01/2013</b>		<b>27 511,56</b>																						
صفحة	تاريخ الحصر	رقم الحساب	مجموع العمليات																							
FOLIO	DATE D'ARRETE	NUMERO DE COMPTE	TOTAL MOUVEMENTS																							
<b>1 / 1</b>	28/02/2013	5043012-001-002-978	SOLDE الرصيد	<b>27 511,56</b>																						